

accumulation de besoins sociaux anciens et nouveaux, restés insatisfaits. Il s'agit donc de mettre dans la balance les investissements scientifiques et les impératifs du progrès social, et de se demander d'autre part comment choisir, en égard aux coûts et aux rendements, entre les mesures habilitantes et les mesures de protection et de redressement. Pour apprécier la portée sociale de la science, demandons-nous pourquoi nous avons permis que l'aide aux sciences prenne ces derniers temps un tel essor? Qu'avions-nous en vue? Il serait sans doute facile et juste de répondre que nous voulions accroître le volume de notre activité scientifique pour qu'il atteigne une sorte de masse critique, et que les dépenses à cette fin nous paraissaient constituer un investissement social tout à fait opportun. Mais alors, à quelle distance sommes-nous de l'objectif et, en ce qui concerne les sciences sociales tout au moins, à quel moment devons-nous l'atteindre pour que les autres objectifs sociaux ne soient pas compromis?

15. Depuis cinq ans, le Conseil des Arts tente de formuler, dans ses prévisions budgétaires, des objectifs propres à constituer une norme pour l'aide aux sciences sociales et aux humanités. Même si le gouvernement a réagi de façon fort encourageante, et a porté le budget du Conseil au niveau où se trouvaient il y a à peine six ans le Conseil national de recherches et le Conseil des recherches médicales, il a en même temps amélioré considérablement le sort des spécialistes en sciences naturelles, de telle sorte que si le Conseil des Arts peut maintenant aider presque 10 p. 100 de sa clientèle d'universitaires de carrière, environ deux spécialistes sur trois reçoivent de l'aide dans le secteur des sciences naturelles. Dans ses demandes au Conseil du Trésor, le Conseil des Arts a précisé qu'il s'agissait d'aider, par des subventions, une proportion raisonnable des chercheurs, et par des bourses